



REGLEMENT ANNEXE U15 DISTRICT DU CHER

SAISON 2020 - 2021



Joueurs nés en 2006 ou 2007

Ballon n° 5 – Terrain foot à 11 – Temps de jeu : 2 x 40 mn

Article 1 : Organisation

Le championnat U15 Départemental en phase 1 puis Bi Départemental en phase 2 est ouvert à toutes les équipes U15 du District du Cher et de l'Indre et se déroule en 2 phases.

Le championnat Bi-Départemental D1 et D2 de la Phase 2 ne concernera que les équipes qui auront acquis le droit sportivement de rester en D1 ainsi que les équipes qui accèderont de D2 à l'issue de la Phase 1.

Article 2 : Brassage « Départemental 1 » - CHER & INDRE

Le championnat Brassage « départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller simple.
- 1 poule de 8 équipes
 - ⇒ A l'issue de cette phase, les 2 équipes classées respectivement 1^{ère} et 2^{ème} de chaque département accèderont, si elles en ont vocation, à la R2, tandis que les équipes classées respectivement 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de chaque département accèderont au Championnat Bi-Départemental D1.
 - L'équipe classée 6^{ème}, ainsi que les 1^{ers} de chaque poule « A » et « B » de chaque département accèderont au Championnat Bi-Départemental D2.
 - Enfin, toutes les autres équipes intégreront le championnat Départemental 2 de leur Département. (cf. tableau récapitulatif).

Article 3 : Brassage « Départemental 2 » - CHER

Le championnat Brassage « départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller-retour.
- 1 poule de 7 et 1 poule de 8 équipes.
 - ⇒ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1^{ères} des poules « A » et « B » accèderont, si elles en ont vocation, au Championnat Bi-Départemental D1 tandis que les équipes classées respectivement 2^{èmes}, 3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} des poules « A » et « B » accèderont quant à elles, si elles en ont vocation, au championnat Départemental D2 du Cher.
 - Enfin, les équipes classées 7^{èmes} et 8^{èmes} des poules « A » et « B » intégreront le championnat Départemental D3 du Cher. (cf tableau récapitulatif)

Article 4 : Brassage « Départemental 3 » - CHER

Le championnat Brassage « départemental 3 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller-retour.
- 1 poule de 8 équipes avec 1 exempt.
 - ⇒ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1^{ère} et 2^{ème} de cette poule unique accèderont, au championnat Départemental D2 du Cher.
 - Enfin, les équipes classées de la 3^{ème} à la 7^{ème} place intégreront le championnat Départemental D3 du Cher. (cf tableau récapitulatif)

Article 5 : Brassage « Départemental 2 » - INDRE

Le championnat Brassage « départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller-retour.
- 1 poule de 9 et 1 poule de 10 équipes.
 - ⇒ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1^{ères} des poules « A » et « B » accèderont, si elles en ont vocation, au Championnat Bi-Départemental D1 tandis que les équipes classées respectivement 2^{èmes}, 3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} des poules « A » et « B » accèderont quant à elles, si elles en ont vocation, au championnat Départemental D2 de l'Indre.
 - Enfin, les équipes classées 7^{èmes}, 8^{èmes}, 9^{èmes} et 10^{èmes} des poules « A » et « B » intégreront le championnat Départemental D3 de l'Indre. (cf tableau récapitulatif)

Article 6 : Phase 2 - « Bi Départemental U15 D1 »

Le championnat Bi-Départemental D1 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
 - ⇒ 1 poule de 6 équipes (composée des équipes classées respectivement 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de chaque département.
 - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Bi-Départemental U15 D1 saison 2020-2021.

Article 7 : Phase 2 - « Bi Départemental U15 D2 »

- Le championnat Bi-Départemental D2 se déroule en 1 phase :
- De Janvier à Juin en match aller - retour.
 - ⇒ 1 poule de 6 équipes (composée de l'équipe classée 6^{ème}, ainsi que les 1^{ers} de chaque poule « A » et « B » de chaque département
 - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Bi-Départemental U15 D2 saison 2020-2021.

Article 8 : Phase 2 - Départemental 2 - CHER

Le championnat Départemental 2 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
 - ⇒ 2 poules de 6 équipes (composées des équipes classées respectivement 2^{èmes}, 3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 » ainsi que les équipes classées 7^{èmes} et 8^{èmes} des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 ».
 - A l'issue de ce championnat, une Finale se déroulera entre les 1ers des Poules « A » et « B » afin de déterminer le Vainqueur du Championnat U15 Départemental 2, saison 2020-2021.

Article 9 : Phase 2 - Départemental 3 - CHER

Le championnat Départemental 3 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
 - ⇒ 1 poules de 8 équipes (composée des équipes classées 7^{èmes} et 8^{èmes} des poules « A » et « B » du Brassage « Dép. 1 » ainsi que les équipes classées de la 3^{ème} à la 7^{ème} place du Brassage « Dép. 3 ».
 - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Départemental U15 D3 saison 2020-2021.

Article 10 : Phase 2 - Départemental 2 - INDRE

Le championnat Départemental 2 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
 - ⇒ 2 poules de 6 équipes (composées des équipes classées respectivement 2^{èmes}, 3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 » ainsi que les équipes classées 7^{èmes} et 8^{èmes} des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 »).
 - A l'issue de ce championnat, une Finale se déroulera entre les 1ers des Poules « A » et « B » afin de déterminer le Vainqueur du Championnat U15 Départemental 2, saison 2020-2021.

Article 11 : Phase 2 - Départemental 3 - INDRE

Le championnat Départemental 3 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
 - ⇒ 1 poule de 8 équipes avec 1 exempt (composée des équipes classées 7^{èmes}, 8^{èmes}, 9^{èmes} et 10^{èmes} des poules « A » et « B » du Brassage « Dép. 1 »).
 - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Départemental U15 D3 saison 2020-2021.

Article 12 : Coupes Départementales

Toutes les équipes U15 départementales et régionales auront la possibilité de s'engager (1 équipe par club) en Coupe Départementale. Chaque département présentera son organisation.

Article 13:

Les cas non prévus au présent règlement annexe seront étudiés par la Commission Championnats et Coupes conformément aux prescriptions des règlements de la Ligue Centre Val-de-Loire et des règlements généraux de la Fédération Française de Football ou dans l'esprit de ces règlements.